

Contrat de Professionalisation

Ensemble, dynamisons vos ressources...

➤ **Le plus court chemin vers l'intégration de nouvelles compétences...**

Une solution simple, souple et efficace pour recruter, tout en favorisant l'insertion de jeunes ou la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi.

Etablir un contrat de professionnalisation : avec AGEFOS PME, c'est simple...

www.agefos-pme.com

- 1** Saisissez en ligne le formulaire Cerfa sur le site Web AGEFOS PME ou demandez-le à votre conseiller.
- 2** Adressez les 3 derniers volets du Cerfa ainsi que les pièces annexes à votre AGEFOS PME au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent l'embauche.
- 3** Une fois le dossier complet, AGEFOS PME se prononce dans un délai de 20 jours sur :
 - la conformité du contrat de professionnalisation aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur,
 - la prise en charge financière du contrat de professionnalisation, et vous communique un accord de financement.

Constitution du dossier :

➤ **Pièces à adresser à AGEFOS PME** (par courrier et/ou via internet)

- lestrois derniers feuillets du Cerfa** dûment remplis et signés par l'employeur et le salarié embauché,
- les conditions générales de gestion** signées par l'employeur, qui permettent aussi d'obtenir le financement des frais du tuteur dans le cadre de sa mission (cf modèle ci-joint),
- pour la formation externe (dispensée par un organisme de formation) : **la copie de la convention de formation et du programme de formation**,
- pour la formation interne (réalisée en totalité ou pour partie par l'entreprise) : **le cahier des charges de la formation interne** (disponible auprès de votre conseiller).
- pour les personnes ayant bénéficié de minima sociaux, une déclaration sur l'honneur du bénéficiaire attestant de sa situation avant la signature du contrat ou une attestation de versement du minimum social délivrée par l'autorité compétente.



AGEFOS PME Lorraine

PÔLE EMPLOI PROFESSIONNALISATION

109, boulevard d'Haussonville - CS 4107 - 54041 NANCY Cedex

Tél. 03 83 40 83 72 - Fax 03 83 28 25 53

alternance-lor@agefos-pme.com

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1 Identifiant à compléter pour tout bénéficiaire inscrit aux ASSEDIC en tant que demandeur d'emploi

2 Tuteur :

salarié responsable de l'accueil et de la formation du titulaire dans l'entreprise.

Attention :

le nombre de bénéficiaires sous la responsabilité du tuteur ne peut dépasser 3 personnes ou 2 si le tuteur est le chef d'entreprise.

Le tuteur doit justifier d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé.

3 Durée totale comprise entre 6 et 24 mois.

4 Ne peut être inférieure à 150 heures.

5 Correspond à la durée de la formation.

6 Signatures obligatoires.
L'imprimé Cerfa vaut contrat de travail.

7 Précisez s'il s'agit du contrat initial ou d'un renouvellement (voir au verso du Cerfa).

8 À remplir impérativement.

9 Le bénéficiaire non compris.

10 Si le bénéficiaire est étranger, joindre la copie d'une des pièces suivantes :

- ressortissant d'un pays de l'UE* ou de l'EEE** : certificat de travail ou attestation de l'employeur ou titre de séjour CE valable 10 ans (attestant de sa qualité de travailleur ou de membre de famille d'un travailleur),

- ressortissant d'un pays hors UE ou hors EEE : titre de séjour l'autorisant à travailler (carte de séjour temporaire ou certificat de résidence Algérien d'un an portant la mention "salarié" ou "vie privée et familiale", carte de résident ou certificat de résidence Algérien de 10 ans).

* UE : Union Européenne

** EEE : Espace Economique Européen

11 La période d'essai doit être de : 2 semaines pour les contrats de 6 mois, 1 mois pour les contrats supérieurs à 6 mois ou application de la convention collective.

12 Reprendre les indications correspondantes dans la convention collective.

L'EMPLOYEUR		LE SALARIÉ	
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION Contrat régi par les articles L. 981-1 à L. 981-8 du Code du travail N° 12434-01 EJ 20 Type de contrat (voir notice-cadre A) <input type="checkbox"/>		N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat N° Rue Commune Code postal Caisse de retraite complémentaire Organisme de prévoyance (le cas échéant) Convention collective appliquée (titre exact)	
Nom et prénom ou dénomination Adresse de l'établissement d'exécution du contrat ou de l'entreprise de travail temporaire Caisse de retraite complémentaire Organisme de prévoyance (le cas échéant) Convention collective appliquée (titre exact)		N° Rue Commune Code postal Sexe (M = 1, F = 2) Nationalité Date de naissance Niveau de formation actuel (voir notice, Cadre E) Diplôme le plus élevé obtenu (voir notice, Cadre G) Situation avant contrat (voir notice, Cadre H) Travailleur handicapé (oui = 1, non = 2)	
LE TUTEUR		LE CONTRAT	
Nom, prénom Adresse IDE Intitulé de la dernière certification professionnelle obtenue (voir notice, Cadre F) Intitulé du dernier emploi occupé : Si le salarié était inscrit à l'ANPE, indiquer depuis combien de mois		Nature du contrat (CDI = 1, CDD = 2, travail temporaire = 3) Date de début du contrat Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI Durée hebdomadaire de travail (y compris le temps de formation) Durée de la période d'essai Classification dans la convention collective : - Niveau : - Coefficient hiérarchique : Salaire brut mensuel à l'embauche (voir notice, Cadre I) Pour les intérimaires, indiquer le salaire horaire au démarrage de la formation. Pour les périodes de mission voir notice, cadre I.	
Nom, prénom Emploi occupé : Pour le contrat de professionnalisation du travail temporaire : Nom, prénom du tuteur de l'entreprise utilisatrice : Emploi occupé :		Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements généraux, professionnels et technologiques. Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques Emploi occupé pendant le contrat (intitulé précis) Intitulé précis de la qualification préparée : Période de l'examen ou des épreuves (le cas échéant) Nombre d'organismes de formation intervenant Lieu du déroulement de la formation principale : Type de qualification (voir notice, cadre J) Spécialité de formation (voir notice, cadre K) SIRET du principal organisme de formation	
Signature du salarié ou de son représentant légal Signature de l'employeur Fait à Le		Type de qualification (voir notice, cadre J) Spécialité de formation (voir notice, cadre K) SIRET du principal organisme de formation	
CADRE RÉSERVÉ À L'OPCA		CADRE RÉSERVÉ À LA DDTEFP	
Nom et adresse de l'OPCA auquel est transmis la demande : Numéro de SIRET de l'OPCA : Numéro du contrat (interne à l'OPCA) :		Conforme aux accords conventionnels relatifs au contrat de professionnalisation (oui = 1, non = 2) Si oui, participation financière de l'OPCA (oui = 1, non = 2) Date de dépôt du contrat Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 30)	
Date de dépôt du contrat Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 30)		Le contrat ouvre droit à l'exonération de charges (oui = 1, non = 2) Numéro d'enregistrement	

Pour toutes informations complémentaires ou le suivi de vos dossiers en cours, n'hésitez pas à nous contacter.

